



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Degats des animaux

Question écrite n° 40297

Texte de la question

Plusieurs regions francaises et, plus particulierement, le nord-ouest du departement du Cantal sont frappees par une nouvelle invasion de rats taupiers. Des centaines d'hectares de prairies et de paturages sont, une fois encore, sinistres. La profession agricole sollicite, a cet effet, la creation d'une commission d'enquete qui serait chargee de realiser un etat des lieux et d'evaluer les consequences du sinistre. Elle a egalement souhaite qu'une rencontre soit rapidement organisee avec les representants des ministeres de l'agriculture, de l'environnement et de la sante a ce sujet. M. Alain Marleix demande a M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation si des propositions vont etre faites pour lutter efficacement contre ce fleau et si une aide exceptionnelle du Fonds national des calamites agricoles pourra etre attribuee aux agriculteurs concerns.

Texte de la réponse

Le probleme des pullulations de campagnols terrestres s'est pose a de multiples reprises dans les dernieres decennies, notamment dans le departement du Cantal. Grace a l'aide financiere du Fonds national de garantie des calamites agricoles, une methode de lutte efficace a pu etre mise au point : il s'agit de la mise en place, dans des galeries creusees a l'aide de charrues sous-soleuses, d'appats de carottes empoisonnees a la bromadiolone. Cette lutte est coordonnee par la Federation nationale des groupements de protection des cultures dont les federations departementales doivent mettre a la disposition des agriculteurs les materiels correspondants. Dans ces conditions, les degats causes aux cultures par les campagnols terrestres ne relevent pas du Fonds national de garantie des calamites agricoles.

Données clés

Auteur : [M. Marleix Alain](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40297

Rubrique : Risques naturels

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 1996, page 3329

Réponse publiée le : 12 août 1996, page 4369